



Problème de remboursement assurance vie décès

Par **PatChem**, le **29/08/2011** à **12:58**

Bonjour,
mon père, décédé le 28 septembre 2008 avait contracté une assurance vie présentant ses 7 petits enfants comme bénéficiaires en cas de décès.

Il a fait un premier versement puis un versement complémentaire.

Dans le mois suivant son décès, nous avons collecté les extraits d'actes de naissance et copie de carte d'identité plus copie de livret de famille demandé et avons expédié le tout à la cie d'assurance, (boursorama vie), sans oublié le certificat de décès.

La cie a répondu 3 mois plus tard qu'il manquait, une pièce. Nous avons répondu, 3 mois plus tard il manquait une autre pièce... et ça dure depuis 2 ans.

Aujourd'hui ils nous demandent des copies expédiées à plusieurs reprises et donc devant figurer dans le dossier.

Au téléphone, ils déclarent que c'est un autre centre de gestion qui s'occupent du dossier de liquidation, qu'ils ne peuvent pas nous donner les coordonnées, mais qu'ils vont leur demander pourquoi ils nous demandent de fournir à nouveau ces pièces. Et inmanquablement dans les 3 mois, un autre courrier nous est expédié avec une autre demande de pièce. Cette procédure se répète inlassablement, sans aucune évolution depuis 2 ans.

Ils refusent de nous mettre en contact avec un responsable. De qui plus est sur le dernier courrier ils ont occulté 50% des versements fait par notre père, sur cette assurance vie.

Quelqu'un a-t-il eu à affronter cette même force d'inertie, avec l'opposition systématique d'une capacité à nuire ? Votre expérience nous est précieuse, merci d'avance.